

L'AGRITOURISME EN CORSE, LEVIER DE LA FABRIQUE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE INSULAIRE TOURISTIQUE ?

CAROLINE TAFANI, Università di Corsica,
tafani@univ-corse.fr

RÉSUMÉ

Cet article discute de la place et du rôle de l'agritourisme dans la recomposition sociospatiale du territoire insulaire corse : en revalorisant les ressources locales et en mettant en réseau espace littoral et espace intérieur, les pratiques agritouristiques tendent à amorcer une reterritorialisation du tourisme et l'émergence de nouvelles territorialités insulaires. La portée de la dynamique initiée dépendra toutefois de la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale renouvelée.

Mots clés : agritourisme, Corse, développement local, île, territorialité.

INTRODUCTION

La Corse, île méditerranéenne de 8 680 km² située à moins de 100 km de l'Italie (Livourne), attire 3 millions de touristes par an pour une population résidente de 300 000 habitants (ATC, 2009). Cette « montagne dans la mer » (RATZEL, 1899) qui culmine à 2 706 m d'altitude et possède plus de 117 sommets au-delà de 2 000 m, est, à l'image des territoires méditerranéens, un espace de contrastes, maritime et montagnard. Les plaines côtières, longtemps restées insalubres et dangereuses, n'étaient quasiment pas peuplées et servaient de pâturages d'hiver dans un système agro-sylvo-pastoral insulaire méditerranéen bien plus tourné vers la « montagne-refuge » (BRUNET, 2004). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'avènement de la modernisation de l'île, et de l'économie des services et des loisirs qui la sous-tend, a « retourné » l'espace insulaire et inversé les rythmes de vie : la Corse n'a pas échappé au phénomène de littoralisation qui a marqué de nombreuses zones côtières méditerranéennes (TAFANI, 2010b). Aussi n'est-il pas surprenant d'observer qu'aujourd'hui les quelques 1 000 km de côtes, pour la plupart à la

nature préservée¹, constituent la première attraction et la première motivation des touristes qui viennent en Corse (ATC, 2010). Reposant sur une grande diversité géomorphologique, les paysages littoraux sont variés, de la côte rocheuse rhyolitique de la réserve Man and Biosphere de *Scandola* aux falaises calcaires de *Bunifaziu*, en passant par le lido lagunaire de la *Marana* au sud de Bastia, et les dunes ourlées de sable blanc et fin à *Palumbaghja*.

Comme ailleurs en Méditerranée, le produit touristique qui s'affiche en tête de gondole en Corse est un produit générique formaté 3S (*sea, sun and sand*), balnéaire et très fortement saisonnier : 50 % des touristes fréquentent l'île durant les deux mois estivaux juillet-août et remplissent les hébergements hôteliers dont les 80 % sont situés dans des communes littorales (ATC, 2009). Il a été montré à maintes reprises, aussi bien en Corse (MORETTI, 2010 ; TAFANI, 2010a) que dans d'autres territoires méditerranéens (COUDERT, 2006 ; SPILANI et LETELLIER, 2011), que ce type de tourisme est à l'origine d'externalités négatives difficiles à éviter : pression foncière littorale et ségrégation sociospatiale, acculturation et perte de repères identitaires, saisonnalité et précarité de l'emploi, surproduction de déchets, épuisement des ressources en eau, dégradations paysagères et environnementales irréversibles, etc. Or, tandis que le nouveau Projet d'aménagement et de développement durable pour la Corse (PADDUC)² est l'une des priorités inscrites à l'agenda de la Collectivité territoriale de Corse (CTC)³, les questions de la place du tourisme dans le projet et de son articulation avec les autres activités – en particulier avec le traditionnel agropastoralisme – alimentent les débats politiques et les consultations citoyennes. L'un des enjeux majeurs du PADDUC sera en effet de répondre à la question lancinante déjà posée dans les années 1970, 1990 et 2000⁴, qui revient aujourd'hui comme un boomerang : « *Quel type de tourisme pour la Corse ?* » (SILVANI, 1998). Tandis que les discours en faveur d'un tourisme alternatif, comme l'agritourisme, qui valorise les ressources locales et le(s) patrimoine(s) insulaire(s) se font entendre depuis les années 1990, quelque vingt ans plus tard qu'en est-il ?

Dans ce contexte, il nous semble pertinent de discuter de la place et du rôle que tient l'agritourisme dans la recomposition du territoire insulaire : selon les théories de l'économie de la proximité (TORRE et FILIPPI, 2005) et de l'économie territoriale (PECQUEUR, 2006), le tourisme représente un levier de développement durable pour les territoires ruraux dès lors qu'il s'appuie sur les aménités environnementales et sociales spécifiques au territoire, aménités que les populations locales, dans une forme

¹ Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, outil d'action foncière qui vise à protéger des espaces littoraux remarquables de la pression foncière urbaine et touristique, possède 23 % du linéaire côtier de la Corse.

² La Corse bénéficie d'un statut particulier par rapport aux autres régions métropolitaines françaises, qui permet à l'Assemblée de Corse d'élaborer et de voter le PADDUC opposable au tiers, qui vaut Directive territoriale d'aménagement, et s'imposera aux documents d'urbanisme de rang inférieur.

³ La CTC, équivalent d'un Conseil régional, dispose de compétences augmentées par rapport aux autres régions métropolitaines françaises, notamment en matière de culture et d'aménagement du territoire.

⁴ Lors de l'élaboration des différents documents de planification : premier schéma d'aménagement de la Corse, 1971 ; schéma d'aménagement de la Corse, 1992 ; et tentative d'élaboration d'une première version de PADDUC au début des années 2000 avortée en 2009 (MORETTI, 2010).

d'agir ensemble, ont choisi de reconnaître et d'activer en tant que ressources originales pour leur projet de développement local (FRANÇOIS, 2004, 2008 ; MOLLARD *et al.*, 2005) ; or, une agriculture multifonctionnelle, en s'appuyant sur les aménités locales, créé des produits ancrés localement – des terroirs par exemple – qui peuvent alors devenir des ressources spécifiques support d'une valorisation touristique (GUÉRIN et STEILEIN, 2005). En Corse, à l'image des territoires méditerranéens, ces ressources ne s'ancrent pas exclusivement sur les franges côtières mais se situent à l'articulation littoral et arrière-pays. Nous faisons alors l'hypothèse que le produit agritouristique, lorsqu'il est complet⁵ (BOURDEAU *et al.*, 2002), peut être considéré comme l'une des formes de tourisme durable les plus abouties⁶ : en mettant en réseau espace littoral et espace intérieur et en plaçant la rencontre entre producteurs et touristes au cœur de la pratique touristique, l'agritourisme devient « *un opérateur de ressources* » spécifiques (FRANÇOIS, 2008) et sous-tend une reterritorialisation du tourisme insulaire qui permettra d'aller dans le sens d'un développement territorial plus durable. Cette question du rôle de l'agritourisme dans la recomposition du territoire touristique insulaire est discutée en trois temps. Il s'agit tout d'abord d'analyser la façon dont l'évolution des représentations sociospatiales de l'île contribue à repenser les frontières intérieures du territoire touristique : comment la « littoralité », qui prend corps dans le tourisme balnéaire de masse, glisse-t-elle désormais vers une territorialité plus large dont l'agritourisme est l'un des reflets pratiques ? La seconde partie focalise sur la projection spatiale de ces représentations. En insistant sur l'emboîtement et l'articulation des échelles, une attention particulière est alors portée aux structures spatiales que l'agritourisme est susceptible de redéfinir. La dernière partie interroge l'organisation des acteurs et de la production : la gouvernance territoriale actuelle est-elle favorable à la conduite et à l'aboutissement du processus de reterritorialisation du tourisme ?

AGRITOURISME ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE INSULAIRE TOURISTIQUE

L'agritourisme, en tant qu'activité alternative au tourisme balnéaire de masse, est supposé renvoyer à des représentations non formatées du territoire visité et à des pratiques qui privilégient la rencontre entre population locale et touristes consommateurs. Par conséquent, dans les territoires insulaires où le tourisme balnéaire est d'ordinaire très prégnant, le développement des pratiques agritouristiques ne contribuerait-il pas à la redéfinition des contours de l'espace idéal touristique, premier pas vers une reterritorialisation du tourisme insulaire qui permettrait de penser la durabilité du territoire ?

⁵ C'est-à-dire lorsque l'opérateur propose des activités (et donc une rencontre), de l'hébergement et des produits du terroir.

⁶ En référence au cadre normatif de l'écotourisme (au sens large) tel qu'il a été défini par M. Lequin (2002) et repris par O. Dehoorne et A-L. Transler (2007), un produit agritouristique complet se situe à l'interface nature-culture, contribue au bien-être des sociétés hôtes, est le fait de touristes responsables, intègre la participation des sociétés hôtes, respecte les valeurs de la durabilité et nourrit l'art de la rencontre.

À la recherche de l'authenticité

La demande agritouristique, et plus largement la demande pour un tourisme alternatif, s'inscrit dans un mouvement postfordiste qui remet en cause, depuis le début des années 1980, tourisme de masse et production agricole de masse et qui accorde une attention particulière à la valorisation des spécificités locales.

En effet, dans le secteur touristique, la durabilité est envisagée sous l'angle de la valorisation des ressources locales, de son articulation avec les autres activités, du respect des populations locales: «*le tourisme doit contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain; il doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques, en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles. Les incidences du tourisme sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur la capacité d'assimilation des impacts et des déchets engendrés, doivent rester acceptables*» (CHARTE DE LANZAROTE, 1995); il faut «*encourager une évolution vers un tourisme plus culturel, rural et responsable, qui intégrerait les arrière-pays et les villes, les préoccupations environnementales et la protection des côtes, ainsi que le patrimoine culturel et les sites historiques*» (SMDD, 2005, 28). Dans le même sens, en matière d'agriculture, la durabilité est envisagée au travers du développement d'une activité agricole multifonctionnelle et insérée «*horizontalement*»⁷ dans un territoire auquel elle fournit produits, services et aménités, ravivant de ce fait la dialectique entre production marchande et identité (GROUPE POLANYI, 2008). Dans ce contexte, certaines campagnes qui étaient restées en marge du modèle productiviste se reconstruisent autour de la valorisation des patrimoines ruraux dans une perspective de développement local (MICOUD, 2004; VESCHAMBRE, 2007) comme c'est le cas en Corse (TAFANI, 2010a).

Si les politiques publiques⁸ ont changé de focale depuis plus de vingt ans pour se positionner en soutien à la valorisation des ressources ancrées localement pour la mise en œuvre d'un développement territorial plus harmonieux, la demande touristique, elle aussi, a évolué en ce sens: dans une vision postfordiste et passéiste du monde, l'authentique, le vrai, sont associés au rural par opposition à l'urbain qui renvoie à l'artificialisé, au moderne. C'est en ce sens que des ressources touristiques spécifiques comme les terroirs sont perçues comme «*authentiques*» par les touristes (FRANÇOIS, 2008). Et ce sont les valeurs portées par ces nouvelles demandes que bon nombre d'opérateurs touristiques utilisent, à dessein, pour faire la promotion des destinations touristiques.

S'aventurer au-delà du littoral corse, entre nature et culture ?

Considérant «*l'île comme lieu de condensation des réalités continentales*» (BERNARDIE-TAHIR, 2011), la Corse est un terrain privilégié pour observer ces nouvelles dynamiques à l'œuvre. Bien qu'attirant surtout pour son climat estival

⁷ En opposition à l'insertion verticale dans les filières agro-industrielles qui supposent une production intensive et spécialisée, l'insertion à l'horizontale renvoie à une demande locale, émanant des acteurs du territoire.

⁸ Qui ont tendance à suivre les mutations sociétales plutôt qu'à les précéder.

et ses plages, elle renvoie une image touristique « *d'île conservatrice des cultures locales qui constituent un retour aux sources* » (PELLEGGRI, 2006). S'il est vrai que cette image de « *conservatoire de l'authenticité* » (CASTELAIN, 2006) est attachée aux îles de façon générale, elle est très présente en Corse compte tenu des relations singulières que les insulaires entretiennent avec le continent⁹: d'un côté avec les Corses de la diaspora qui viennent passer leurs vacances d'été au village; de l'autre avec la population continentale, population qui aime débattre de cette île lointaine et proche tout à la fois. Tous admirent les beautés d'une « île de caractère ». Or ce caractère est en partie hérité d'une histoire agropastorale qui s'est retranchée vers l'intérieur des terres en résistance face aux nombreux envahisseurs qui accostèrent.

Aussi les Corses ont-ils fait le choix, au début des années 1990, de mettre en tourisme des marqueurs d'identité directement liés à ce riche passé agropastoral, les produits du terroir, afin de leur redonner une valeur culturelle mais aussi d'en tirer une valeur économique: entre nature et culture (BÉRARD et al., 2004), les produits du terroir, aussi appelés localement « produits identitaires » (TADDEI et AN TOMARCHI, 1997), intègrent tout à la fois des ressources naturelles végétales et animales spécifiques (flore endémique, races locales, etc.), des savoir-faire transmis en héritage depuis des générations et des techniques agropastorales dont les résultats s'inscrivent dans des paysages remarquables et dans la typicité des produits, reconnue officiellement et collectivement par des Appellations d'Origine Protégées¹⁰. En Corse, la demande de terroir est si forte que le seul stock de produits dits identitaires bénéficiant d'une labellisation officielle ne suffit pas à y répondre et les touristes achètent aussi de grandes quantités de produits estampillés « corses » qui, pour certains, n'ont pas d'ancrage local garanti même si le lien au terroir peut sembler évident au consommateur. Les représentations spatiales semblent ici renvoyer à ce qu'ont observé. Delfosse et Bernard (2007, 24) dans les coteaux lyonnais: « *Dans une forme d'empathie avec leur lieu de vacances, les touristes vont acheter le produit offert sur place. Les signes de qualité faisant référence à l'origine ou les références au terroir ne sont pas utiles. La vente fonctionne sur le rêve, la notion de plaisir, voire de souvenir pour le produit que l'on peut rapporter* ». Cette image touristique se forme d'autant plus nettement en milieu insulaire, et en Corse en particulier, que les consommateurs (touristes et résidents) se projettent plus facilement sur un espace fini, bien délimité, et que les acteurs à l'origine de l'offre entretiennent eux-mêmes le « mythe » de l'authenticité et de la spécificité (FABIANI, 2001) et cultivent leur nature.

Ces observations nous amènent à penser que le territoire idéal touristique corse qui se forme dans les représentations mentales des visiteurs dépasse largement les frontières du littoral. Cette image laisse entrevoir la possibilité de repenser l'« usage [touristique] de l'île » (BERNARDIE-TAHIR, 2011): n'y-a-t-il pas dans ces représentations matière à reterritorialiser le tourisme insulaire et à observer la formation de nouvelles territorialités insulaires ?

⁹ 75 % de la population touristique corse est française.

¹⁰ AOP pour les vins, la charcuterie corse (Lonzu, Coppa et Prisuttu), l'huile d'olive de Corse, le Brocciu (fromage de lactosérum), travail en cours pour la définition d'AOP pour les autres types de fromages.

L'AGRITOURISME À L'ORIGINE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION SPATIALE POUR L'ÎLE ?

En réalité qu'en est-il ? Les pratiques agritouristiques sont-elles le reflet de ces représentations de l'île ?

Structure de l'offre agritouristique en Corse

Difficile à définir de manière univoque (MARCOTTE *et al.*, 2005) et à mesurer avec précision, l'offre agritouristique est référencée en France, et *a fortiori* en Corse, par le Recensement général de l'agriculture (RGA) depuis 1979. En réalité, la diversification des activités sur les exploitations agricoles est réellement quantifiable en Corse depuis le début des années 1990, date qui marque une inflexion dans le cycle de vie de la destination touristique. En effet, après le premier « choc touristique » des années 1970 lié au boom du tourisme de masse s'est amorcée une bascule vers un développement touristique plus qualitatif (FURT, MAUPERTUIS, 2006, 330) fondé sur l'intention de valorisation des ressources spécifiques locales (polyphonies, produits du terroir, sports de montagne, etc.).

La diversification des exploitations permet tout à la fois d'appréhender la nature de l'offre agritouristique locale et de la quantifier à partir de l'inventaire des activités de vente directe de produits (agricoles ou agro-alimentaires) sur les exploitations, de restauration et/ou d'hébergement à la ferme (cf. tableau 1). Aux approximations liées à l'évolution temporelle des méthodes de recensement près, il ressort de l'analyse que l'offre est relativement stable dans le temps – restauration à la ferme mise à part. La vente directe de produits est particulièrement importante et les données confirment les hypothèses avancées précédemment. En revanche, l'offre de restauration et d'hébergement touristique à la ferme reste bien plus marginale, même si pour cette dernière activité les données sont quelque peu sous-estimées comme nous avons pu le relever lors de la réalisation d'une enquête de terrain dans l'une des microrégions de l'île (TAFANI, 2010a). Les blocages structurels relatifs à la mise en œuvre de telles activités sur les exploitations agricoles expliquent pour partie ces faibles chiffres : le développement de l'accueil à la ferme, en particulier d'un atelier de restauration, appelle un besoin de main d'œuvre supplémentaire, des investissements dans les structures d'accueil – souvent freinés par le problème de non-maîtrise du foncier – ainsi qu'une disponibilité et une motivation particulière pour recevoir les touristes (TAFANI, 2010a). À cela s'ajoute la délicate question du statut fiscal des exploitants agricoles : en France, le code rural favorise le statut d'agriculteur au détriment de la pluriactivité en considérant les activités agritouristiques comme accessoires, donc complémentaires et liées à l'activité principale productive. Peut-être faut-il alors penser à adapter la législation relative à l'agritourisme en France, voire en région Corse, à l'image des lois sardes et baléares régionales pour l'agritourisme qui sont plus favorables à l'apparition d'entrepreneurs ruraux (FURT et TAFANI, 2011, 25-26) ?

Tableau 1. Diversification en agritourisme au sein des fermes de Corse

	1988	1988	2000	2000	2010	2010
Types d'activités :	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)	Nombre d'exploitations	Part des exploitations de Corse (%)
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non)	2732	53,4	1546	43,2	507	39,5
Restauration à la ferme	48	0,9	70	2,0	10	0,8
Hébergement à la ferme	46	0,9	96	2,7	32	2,5

Source données : AGRESTE - RGA

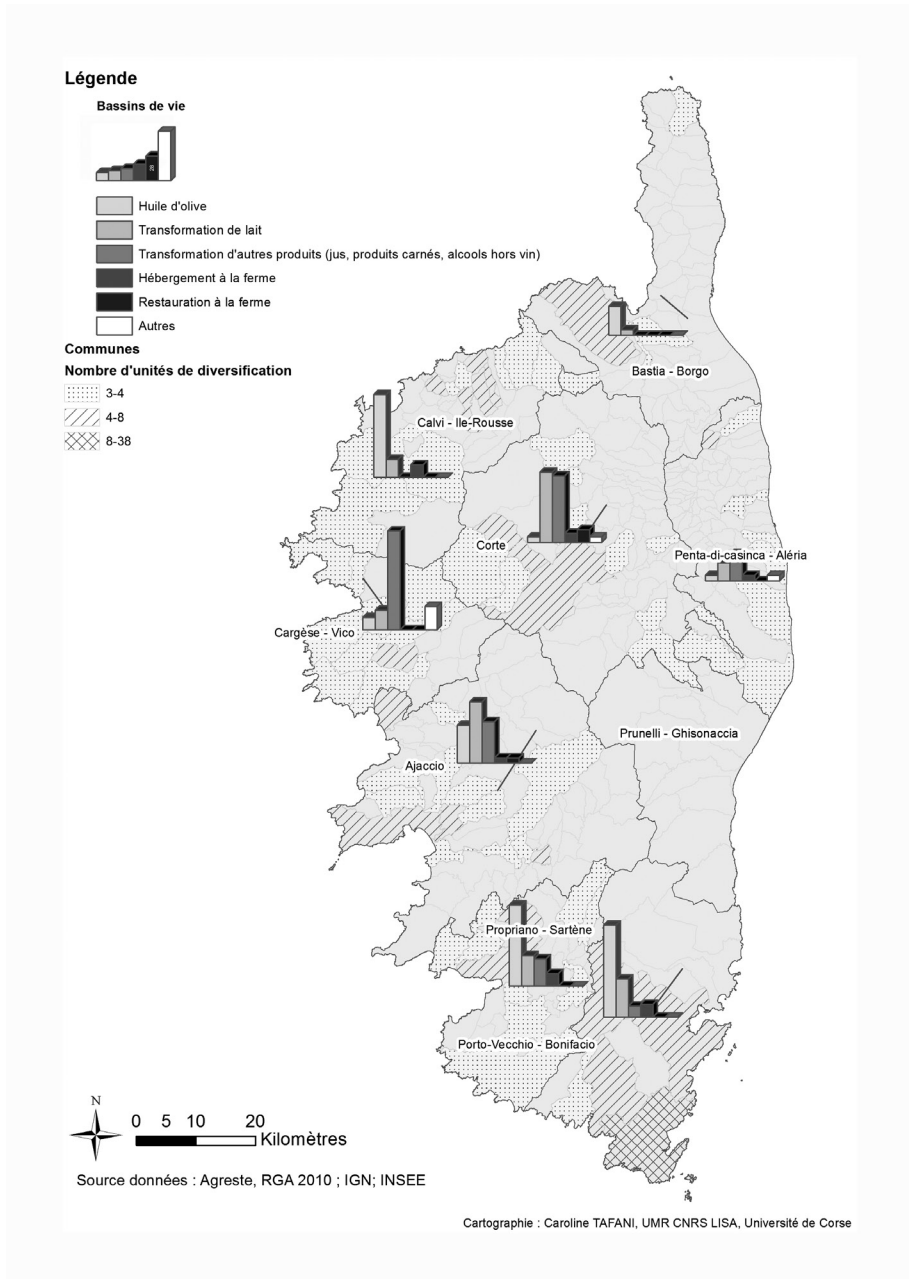
Enfin, qu'il s'agisse du seul accueil à la ferme (hébergement, restauration) ou plus largement de la vente directe de produits de l'exploitation, il est intéressant de se demander si l'agritourisme en Corse sous-tend une nouvelle organisation de l'espace et s'il permet de dépasser la frontière littorale, de faire territoire avec l'intérieur des terres.

Spatialités des unités agritouristiques corses

L'observation et l'analyse de la localisation des unités de diversification sur les exploitations agricoles donnent des éléments de réponse à cette question (cf. figure 1). Il convient de remarquer que :

- les unités de diversification sont situées pour l'essentiel dans les communes littorales ou rétro-littorales, à l'exception du Centre Corse autour de Corte ;
- les types de produits agricoles vendus directement sur les exploitations varient selon les bassins de vie, très probablement en fonction de la biogéographie des bassins, de l'histoire des microrégions mais aussi de la proximité de certains marchés (périurbains et touristiques) ;

Figure 1. Structure et géographie des unités de diversification sur les exploitations agricoles de Corse en 2010



- la diversification vers les exploitations agricoles est beaucoup plus faible, voire inexistante, dans la plaine orientale de l'île (Penta-di-Casinca-Aléria, Prunelli-Ghisonaccia) spécialisée dans l'agrumiculture et la viticulture productives et intensives;

- l'hébergement, et la restauration à la ferme dans une moindre mesure, sont des activités relativement plus développées dans les deux pays les plus touristiques de Corse, à savoir la Balagne (Calvi-Île-Rousse) et le Sud (Propriano-Sartène et Porto-Vecchio-Bonifacio).

À la lecture de la carte 1, il semble donc que le marché agritouristique insulaire se caractérise par deux produits agritouristiques distincts, qui se différencient par la combinaison entre le type de prestations proposées (vente directe *versus* accueil à la ferme) et la situation géographique des structures de diversification : d'un côté, on trouverait une prestation centrée sur l'accueil-hébergement à la ferme située sur le littoral venant augmenter la capacité d'accueil globale des bassins très fortement touristiques, d'un autre la vente de produits du terroir sur les exploitations agricoles à des touristes-excursionnistes quotidiens ne logeant pas sur place mais dans l'une des très nombreuses structures d'accueil littorales dans les bassins à forte touristi-cité (cf. figure 2). Cette analyse est étayée par les données du tableau 2 qui mettent bien en évidence la littoralisation des unités d'hébergement agritouristique en Corse : 66 % d'entre elles sont situées dans une commune littorale alors qu'en moyenne les unités de diversification sur les exploitations agricoles, tous types confondus, sont situées à 51 % dans une commune littorale.

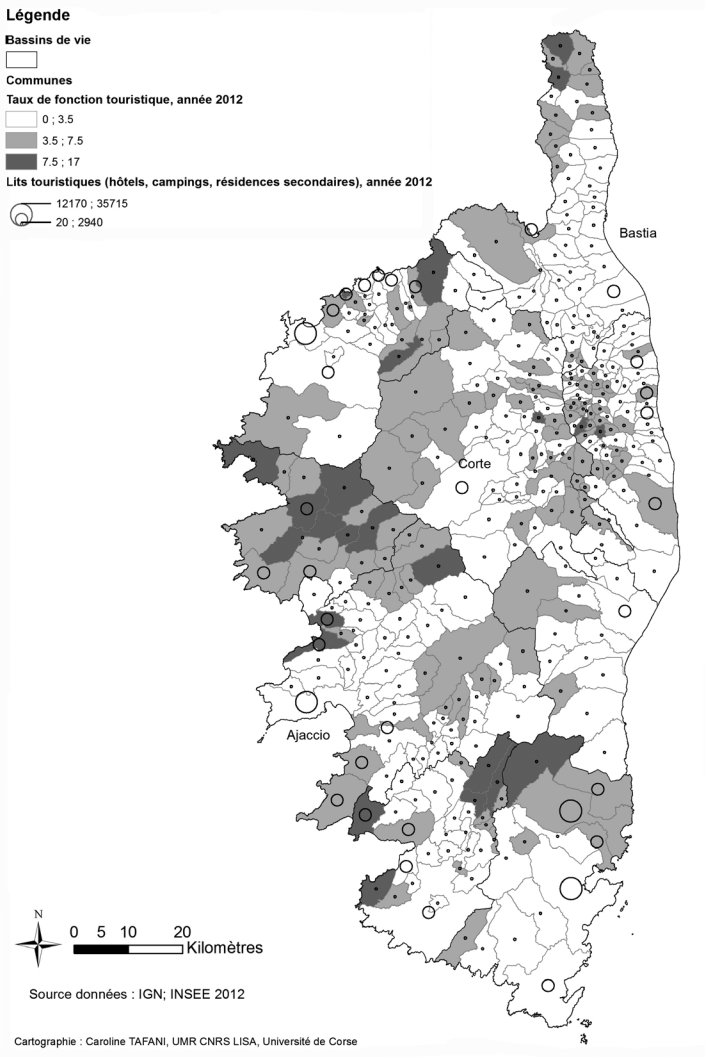
Tableau 2 : Diversification sur les exploitations en 2010 – comparaison littoral /intérieur

	Communes de Corse Valeurs	Communes littorales Valeurs	Part dans le total corse
Huile d'olive	192	102	53 %
Transformation de lait	145	81	56 %
Autres produits transformés	151	64	42,5 %
Hébergement	32	21	66 %
Restauration à la ferme	10	3	30 %
Autres	19	10	53 %
TOTAL	553	281	51 %

Source données : AGRESTE – RGA 2010

Somme toute, le territoire touristique de la Corse reste très littoralisé, comme l'indique la figure 2, et, en dépit des représentations plus globales de l'île que peuvent se faire les visiteurs en choisissant la destination Corse et malgré le constat de leur forte consommation de produits du terroir, l'organisation spatiale annulaire caractéristique du tourisme balnéaire persiste.

Figure 2 : Capacités d'hébergement et taux de fonction touristiques¹¹ des communes de Corse en 2012



¹¹ Selon l'Équipe MIT (2000), le taux de fonction touristique est le rapport entre la somme des capacités d'hébergement touristique (en lits) marchandes et non marchandes (résidences secondaires) et le nombre de résidents d'une entité géographique donnée. Pour la Corse, le calcul, réalisé à partir des données disponibles, intègre les lits en hôtels, campings et résidences secondaires. Le nombre de lits offerts en gîtes, meublés de tourisme, et villages vacances n'est pas disponible à l'échelle communale. Cependant, notre connaissance du territoire et une analyse croisée avec les données de l'agritourisme (figure 1) nous amènent à dire que la touristicité des lieux resterait similaire à celle mise en évidence par la figure 2 si l'on pouvait intégrer ces données.

Ce décalage entre les représentations des touristes (dépassant la frontière idéale littorale) et les spatialités de l'offre agritouristique (au contraire, très littoralisées) révèle ainsi une territorialisation en cours, mais imparfaite, inachevée. Cette situation contrastée s'explique de différentes manières. Premièrement, une connaissance géographique plus précise des pratiques agritouristiques permettrait d'affiner l'analyse, voire de la nuancer. Ensuite il a été montré que le produit agritouristique en Corse est incomplet, au sens normatif du terme (voir introduction); ce constat doit être discuté à l'aune de l'étude de la structuration de l'offre, laquelle peut constituer une limite interne à la poursuite du processus.

PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRITOURISME CORSE : REPENSER L'ORGANISATION SOCIALE DE LA PRODUCTION

Des initiatives individuelles et diffuses

Il est clair que l'offre agritouristique corse souffre d'un manque de structuration et d'organisation collective. Pour preuve en est l'échec du Comité régional d'expansion et de promotion agricole de la Corse (CREPAC) à l'initiative du développement de différentes *Strade di i sensi* ou « routes des sens authentiques »¹². Ces routes touristiques patrimoniales devaient permettre de mettre en réseau plusieurs opérateurs touristiques, plusieurs artisans (agricoles et autres) afin d'offrir aux touristes une gamme de produits diversifiée, une rencontre avec les artisans locaux à la découverte des paysages alentours, en passant par la dégustation de produits identitaires, etc. (TAFANI, 2010a, 272, 413). La structure n'a pas réussi à jouer son rôle d'animateur de réseau et les seuls résultats tangibles s'incarnent dans les plaquettes de communication offertes au sein des Offices de tourisme dont la plupart (et les plus fréquentés) sont situés sur le littoral. Pourtant, comme nous avons pu le montrer, « *il existe par ailleurs un foisonnement d'initiatives individuelles et micro-locales. Aussi voit-on se développer des projets de diversification des activités agricoles tous plus originaux les uns que les autres* »¹³. À titre d'exemple, nous pouvons citer le parc botanique *Les jardins de Saleccia en Balagne*, les fermes équestres qui proposent des séjours de découverte de la nature insulaire mais aussi la dégustation des produits des éleveurs, viticulteurs et oléiculteurs voisins, ou encore le projet municipal de Musée du Vin et de la Musique à Patrimoine au nord-est de l'île » (DEHOORNE et al., 2012). Pour certains producteurs, la vente directe durant la saison touristique représente une part du chiffre d'affaires qui est loin d'être négligeable : jusqu'à 80 % pour les oléiculteurs par exemple (TAFANI, 2010a). Cependant, ces initiatives ne représentent encore pour le moment que des alternatives fragiles et isolées comme l'ont mis en exergue les données précédentes. L'animation d'un réseau d'acteurs intégrant opérateurs publics et privés, qui articulerait le rôle de promotion et de relais des prestataires touristiques du littoral (hôteliers, OTSI, voyageurs, etc.) avec celui de production des artisans de la ruralité, permettrait très certainement de dépasser ces écueils.

¹² Traduction officiellement donnée par l'organisme.

¹³ Qui ne sont pas visibles dans les catégorisations réalisées pour le RGA mais que l'on peut repérer via la réalisation d'enquête de terrain.

Inventer une gouvernance spécifique ?

En conclusion, à l'aune des données discutées ici, il apparaît que ce qu'avancait Sourbès (1998, 81) à propos du développement touristique dans l'île de Lesbos en Grèce à l'aube des années 2000 reste complètement d'actualité pour la Corse: «*la recomposition des formes et pratiques touristiques peut s'avérer être particulièrement positive pour l'île dès lors qu'elle saura exploiter et mettre en valeur ce qui constitue son véritable potentiel touristique*». Comment faire alors de l'agritourisme un outil de développement territorial efficace à l'image de ce que peut faire la région de Cabras en Sardaigne (SPILANIS et LETELLIER, 2011)? Mais comment reterritorialiser le tourisme en Corse, si ce n'est en repensant l'organisation des acteurs privés et publics à l'échelle de l'île?

La mise en œuvre d'une gouvernance adaptée pour traiter la question de la place du tourisme et le type de tourisme à développer est cruciale: la gestion des ressources et du tourisme dans les territoires insulaires est particulièrement tendue compte tenu de la finitude de l'île et de l'attachement des liens à la terre comme c'est le cas en Corse. Comment dans ce contexte aborder cette problématique et rendre le plus légitime possible les décisions prises par les institutions locales? Faut-il en passer par la mise en œuvre d'une gouvernance participative? La question n'est pas simple. Si la participation joue en faveur de l'émergence d'une vision partagée et collective du mode de développement, elle se heurte à des difficultés de mise en œuvre majeures: Beuret et Cadoret (2007) ont bien montré que le niveau de mobilisation des acteurs locaux et leur capacité à dialoguer entre eux peuvent varier suivant les réalités locales et suivant leurs expériences antérieures de la coopération. La réussite du projet tient alors au degré de participation à adopter pour rendre les groupes de travail gérables, les échanges fructueux et les décisions légitimes. Les travaux engagés par la CTC dans le cadre de l'élaboration du PADDUC représentent à ce titre un formidable observatoire *in vivo*.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Pour expliquer la localisation intérieure de la population corse d'avant-guerre, Brunet (2004, 2) disait que «*comme île et comme montagne, la Corse devait en principe peupler son interface littorale. Mais elle est en Méditerranée. La montagne, en milieu méditerranéen, offre ses étagements écologiques et, notamment, ses alternances pastorales saisonnières, ses possibilités forestières, et même de nos jours ses ressources de haute altitude: l'escalade, le ski, le vol libre*». Ce sont précisément ces ressources intérieures, historiquement, culturellement et collectivement porteuses de sens, que l'on cherche à réactiver, à revaloriser pour reterritorialiser un tourisme qui doit contribuer à désengorger le littoral et amortir les fortes pressions liées au tourisme balnéaire, qui doit surtout contribuer à réinventer le territoire insulaire. En Corse, l'agritourisme comme écopratique (LEQUIN, 2002; voir introduction) pourra incarner cette alternative durable au tourisme balnéaire de masse à condition de dépasser certains blocages.

Les données analysées dans cet article mettent en évidence la relative confidentialité de l'offre en la matière et la mise en marché de deux types de produits agritouristiques différents mais tous deux incomplets au sens normatif du terme, et

qui, l'un comme l'autre, tendent à souligner le caractère littoral de l'offre et son manque de structuration sociospatiale. La construction d'une nouvelle territorialité dépassant les frontières idéelles et réelles du littoral insulaire semble donc être un enjeu toujours d'actualité. La sortie du Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse programmée pour 2013 nourrit beaucoup d'espoir. Néanmoins il semble avant tout urgent et nécessaire d'asseoir la réflexion prospective sur une connaissance plus fine des réalités locales : pratiques agritouristiques, motivations des touristes en la matière, stratégies entrepreneuriales des offreurs et actions collectives des acteurs territoriaux.

L'analyse produite dans cet article ouvre ainsi des perspectives en matière de recherche-développement :

- identifier les attentes et le comportement des touristes à l'instar des travaux récents portant sur la demande touristique de produits du terroir et gastronomiques par exemple (MAK *et al.*, 2012). En effet, trop peu de recherches s'attachent à spécifier l'expérience touristique recherchée par les différents types de clientèles du tourisme rural ;

- caractériser les stratégies entrepreneuriales en faveur du développement d'un tourisme rural car la demande touristique est à mettre en perspective avec l'offre dès lors que l'on cherche à définir un ou des produit(s) touristique(s). Depuis quelques années, les contributions à cet aspect de la recherche se sont d'ailleurs multipliées, que ce soit au travers de l'analyse des rapports de genre dans l'entrepreneuriat rural (McGEHEE *et al.*, 2007), par l'étude de l'origine des entrepreneurs ruraux (BOSWORTH et FARRELL, 2011 ; GERBAUX, 1997), ou encore par l'analyse des facteurs favorisant l'apparition d'entrepreneurs ruraux (SHARPLEY VASS, 2006) ;

- analyser l'organisation des acteurs du tourisme rural et la gouvernance territoriale autour de cette activité. La compréhension des jeux d'acteurs (les relations et interactions entre l'ensemble des acteurs parties prenantes du tourisme rural, quel que soit le niveau d'organisation dont ils relèvent – entrepreneurs, corps intermédiaires, institutionnels, etc. –, et quelle que soit leur localisation – opérateurs littoraux recevant les touristes et pouvant les orienter ou acteurs de l'arrière-pays) s'avère aussi nécessaire pour analyser le développement des activités du tourisme rural. Focalisant sur la mise en réseau des acteurs, les travaux sur les routes touristiques (BRIEDDENHANN et WICKENS, 2004) ou le développement de clusters ruraux sont tout à fait intéressants en ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉRARD Laurence, MARCHENAY Pascal et DELFOSSE Claire, 2004 : «Les produits du terroir : de la recherche à l'expertise», *Ethnologie française*, tome xxxvii (2), 591-600.
- BERNARDIE-TAHIR Nathalie, 2011 : *L'usage de l'île*, Éditions Petra, 512 p.
- BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne, 2010 : *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*, Éditions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 228 p.
- BOSWORTH Gary et FARRELL Helen, 2011 : "Tourism entrepreneurs in Northumberland", *Annals of Research Tourism* vol.38, n°4, 1474-1494.

- BRIEDDENHANN Jenny et WICKENS Eugenia, 2004: "Tourism routes as a tool for the economic development of rural areas-vibrant hope or impossible dream?", *Tourism Management* n° 25, 71-79.
- BRUNET Roger, 2004: «La Corse, région d'Europe», *Mappemonde* n° 79, vol. 2004.4, <http://mappemonde.mgm.fr/num4/articles/art04407.pdf>
- CASTELAIN Jean-Pierre, 2006: «Approches de l'île», *Ethnologie française*, Tome XXXVII(2), 2006, 401-406.
- DEHOORNE Olivier et TRANSLER Anne-Laure, 2007: «Autour du paradigme d'écotourisme», *Études caribéennes* [en ligne], 6 avril 2007, <http://etudescaribeennes.revues.org>
- DEHOORNE Olivier, FURT Jean-Marie et TAFANI Caroline, 2012, «L'écotourisme, un "modèle" de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique», *Études caribéennes* [en ligne], 19 juin 2011, mis en ligne le 8 novembre 2012, <http://etudescaribeennes.revues.org/5303>
- DELFOSSÉ C. et BERNARD C., 2007: «Vente directe et terroir», *Méditerranée*, n° 109, <http://mediterranee.revues.org/108>.
- ÉQUIPE MIT, 2000: «La mise en tourisme des lieux: un outil de diagnostic», *Mappemonde* n° 57, vol. 2000.1, <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M100/MIT.pdf>
- FABIANI Jean-Louis, 2001: «La Corse ou les servitudes de l'authenticité», *Études*, tome 395 (7/8), 27-40.
- FRANÇOIS Hugues, 2004: «Le tourisme durable, une organisation du tourisme rural en France», *Revue d'Économie régionale et urbaine*, 2004/1, 57-80.
- FRANÇOIS Hugues, 2008: «Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable: vers quelle convergence?», *Géographie, Économie, Société*, 2008/1, vol. 10, 133-152.
- FURT Jean-Marie et MAUPERTUIS Marie-Antoinette, 2006: «Le tourisme en Corse: retour sur une évolution naturelle», *La Corse et le tourisme, 1755-1960*, Éditions Musée de la Corse-Albiana, 329-337.
- FURT Jean-Marie et TAFANI Caroline, 2011: «Le développement de l'agritourisme: une question de normalisation?», *JurisTourisme*, 24-26.
- GERBAUX François, 1997: «Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural», *Économie Rurale*, vol. 238, n° 1, 24-27.
- GUERIN Marc et STEILEIN Pierre, 2005: *Le tourisme outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable?*, La documentation française, Ministère délégué au tourisme, Conseil national du tourisme, 284 p.
- GROUPE POLANYI, 2008: *La multifonctionnalité de l'agriculture: une dialectique entre marché et identité*, Éditions Quæ, 349 p.
- LEQUIN Marie, 2002: «L'écotourisme. Expérience d'une interaction nature-culture», *Téoros*, vol. 21, n° 3, 38-42.
- MCGEHEE Nancy, KIM KUN Kyungmi et JENNINGS Gaile, 2007: «Gender and motivation for agri-tourism entrepreneurship», *Tourism Management*, vol. 28, 280-289.

- MAK Athena, LUMBERS Margaret et EVES Anita, 2012: «Globalization and food consumption in tourism», *Annals of Tourism Research*, vol. 39, n° 1, 171-196.
- MARCOTTE Pascale, BOURDEAU Laurent et DOYON Maurice, 2006: «Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme? Une analyse comparative», *Téoros* [en ligne], 25-3 2006, mis en ligne le 1^{er} mai 2011, <http://teoros.revues.org/1091>
- MORETTI Jean-Louis, 2010: *Tourisme et aménagement du territoire en Corse: la recherche de l'optimum*, L'Harmattan, collection tourisme et sociétés, 345 p.
- MICOUD André, 2004: «Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises», *Ethnologie française*, tome XXXVII (2), 13-22.
- PECQUEUR Bernard, 2006: «Le tournant territorial de l'économie globale», *Espaces et sociétés*, 2006/2-3, 17-32.
- PELLEGGRI Marie-Jeanne, 2006: «Un regard sur le paysage: les touristes et le paysage maritime en Corse», *La Corse et le tourisme, 1755-1960*, Albiana, Musée de la Corse, 201-207.
- RATZEL Friedrich, 1899: «La Corse», *Annales de Géographie*, tome 8, n° 40, 304-329.
- SHARPLEY Richard et VASS Adrian, 2006: "Tourism, farming and diversification: An attitudinal study", *Tourism Management*, vol. 27, 1040-1052.
- SOURBÈS Laurent, 1998: «Tourisme alternatif et durabilité dans l'île de Lesbos (Grèce)», *Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens*, 81-86.
- SILVANI Paul, 1998: *Enquête sur l'or bleu de la Corse*, Ajaccio: Éditions Albiana, 223 p.
- TADDEI Dominique et AN TOMARCHI Florence, 1997: *Ecunumia identitaria*, Ajaccio: Éditions Albiana, 158 p.
- TAFANI Caroline, 2010a: «Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique: l'exemple de la Balagne en Corse, Thèse de doctorat de géographie», Thèse de doctorat en géographie, Université de Corse, 10 décembre 2010, 543 p.
- TAFANI Caroline, 2010b: «Littoral Corse: entre préservation de la nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles?», *Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 115, 79-91.
- TORRE André et FILIPPI Maryline (dir.), 2005: *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA, 322 p.
- VESCHAMBRE Vincent, 2007: «Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace», *Café Géo* document n° 1180: http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180

Rapports et statistiques

- Agence du tourisme de la Corse (ATC), 2009: *Enquête de conjoncture sur la saison touristique en Corse*, Collectivité territoriale de Corse, 81 p.
- Agence du tourisme de la Corse (ATC), 2010: *Suivi barométrique de l'image touristique de la destination Corse – Année 2009*. Collectivité territoriale de Corse, 106 p.

AGRESTE – Recensement général de l'agriculture 2010, <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>

BOURDEAU Laurent, MARCOTTE Pascale et DOYON Maurice, 2002: «*Revue de littérature : les définitions de l'agrotourisme*», Rapport présenté au groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec, septembre 2002, 25 p.

COUDERT Elisabeth, 2006: *Rapport du Plan Bleu : Activités économiques et durabilité du développement. Chapitre Tourisme*, http://www.planbleu.org/publications/SoED2009_Chap_tourismeFR.pdf, 5 p.

Charte du tourisme durable de Lanzarote, 1995: <http://www.comite21.org/docs/economie/axes-de-travail/tourisme/charte-lanzarote.pdf>

INSEE, 2012, Tourisme – Capacités d'hébergement en 2011 : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF13533

SPLANIS Ioannis et LETELLIER Julien, 2011: «Profile of Sustainability in some Mediterranean Tourist Destinations», *Rapport pour le Plan Bleu*, octobre 2011, 83 p.

Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, 2005, <http://www.planbleu.org/publications/smdd.pdf>

AGRITOURISM IN CORSICA : A TOOL FOR THE RECONSTRUCTION OF THE TOURISTIC ISLAND TERRITORY ?

This paper points out the roles of agritourism in the reconstruction of the socio-spatial re-composition of the Corsica island territory: from a specific resources-based development and by connecting coastal areas and hinterlands, agritourism practices tend to activate a re-territorialisation of tourism and the emergence of new territories in the island. The effective impact of this dynamics will however depend on the implementation of a remodeled territorial governance.

Keywords : agritourism, Corsica, local development, island, territory.

AGROTOURISMUS IN KORSIKA : TRÄGER FÜR EINE SOZIORÄUMLICHE NEUSTRUKTURIERUNG DES INSELTERRITORIUMS ?

Dieser Artikel befasst sich mit dem Platz und der Rolle des Agrotourismus in der sozioräumlichen Neustrukturierung des korsischen Inselterritoriums. Mit der Aufwertung der lokalen Ressourcen und der Verbindung zwischen Küstengebiet und Landesinnerem versuchen die agrotouristischen Praktiken sowohl eine Reterritorialisierung des Tourismus in Gang zu bringen als auch neue Inselterritorialitäten zu bilden. Die Tragweite der beginnenden Dynamik wird allerdings von einer Instandsetzung einer neuen territorialen Staatsführung abhängig sein.

Stichwörter : Agrotourismus, Korsika, lokale Entwicklung, Insel, Territorialität.